PROJET RÉFÉRENT

Assistance à maîtrise d’ouvrage pour les études préliminaires de suppression de passages à niveau à Saint-Pierre-de-Chandieu



OBJET DE L'OPÉRATION

Le Cerema assiste SNCF Réseau en assurant un accompagnement technique et réglementaire lors des études préliminaires de suppression de passages à niveau sur la commune de Saint-Pierre-de-Chandieu.

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

La commune de Saint-Pierre-de-Chandieu (69) est un territoire marqué par la présence de plusieurs carrières et présente également une activité agricole importante. Elle comporte 4 passages à niveau (PN) sur 5 km de linéaire ferroviaire, permettant la liaison entre des axes routiers reliant l’agglomération lyonnaise et le Nord-Isère : A43, RD306, RD318.
SNCF Réseau, qui a engagé une démarche de fiabilisation et de sécurisation des lignes ferroviaires Lyon/Chambéry et Lyon/Grenoble, souhaite notamment limiter les interfaces avec le réseau routier, par la suppression de PN. Dans l’objectif de construire un projet partagé avec les principaux acteurs du territoire (collectivités territoriales, services de l’État, opérateurs économiques), SNCF Réseau mène une démarche volontaire de concertation pour cette opération.
Alors que s’engagent les études préliminaires, SNCF Réseau souhaite associer un prestataire neutre afin d’avoir une évaluation des scénarios de suppression de PN la plus impartiale possible.

CONTACT

✉
relation-clients-auvergnerhonealpes@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Connaissance, modélisation et évaluation de la mobilité
- Infrastructures routières et ferroviaires
- Aménager avec la biodiversité

NOS OFFRES DE SERVICES EN LIAISON

- Réussir vos opérations routières à enjeux
- Concevoir, entretenir, aménager et exploiter vos infrastructures routières



Source GEOPORTAIL

LA RÉPONSE DU CEREMA

Le Cerema a accompagné SNCF Réseau durant la phase d'études préliminaires, jusqu'à la validation du scénario de suppression de PN par le comité de pilotage.
Au-delà de sa participation aux instances de concertation, le Cerema a émis, tout au long du processus d'étude, des avis sur les documents de travail de manière à garantir au Maître d'ouvrage la robustesse technique des études produites.
Le Cerema a mobilisé ses compétences techniques en matière d'analyse socio-économique, d'évaluation environnementale et de procédures. Son expertise dans les domaines techniques des infrastructures routières – circulation, sécurité, conception – a en outre été mise à contribution pour éclairer le Maître d'ouvrage tout au long d'un projet ferroviaire en forte interaction avec la voirie.

LE CLIENT / PARTENAIRE

SNCF Réseau

LE CALENDRIER

Juillet 2019 à avril 2021

PARTENAIRES

Services de l'État (DDT du Rhône, DREAL AURA)
Collectivités territoriales (commune de Saint-Pierre-de-Chandieu, Communauté de communes de l'Est Lyonnais, Département du Rhône, Région AURA)
Opérateurs économiques (Chambre d'agriculture du Rhône, Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction)
Egis (maître d'oeuvre), Arcadis (AMO)

PILOTE DU PROJET

Direction du Cerema Centre-Est
Département Mobilités
Groupe aménagements et usages de la voirie
Olivier Ancelet, Directeur de projet - olivier.ancelet@cerema.fr